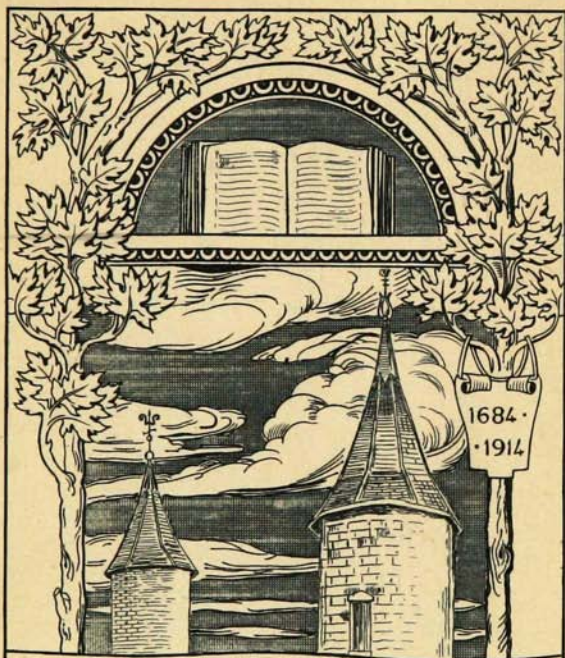


50  
206  
H. B. ...  
1871

97101





BIBLIOTHEQUE  
SAINT-SULPICE MONTREAL











BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION DOLLARD

Droits réservés. Canada 1924, Copyright U. S. A. 1924  
par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée, Montréal

Nº 326 B

FRANÇAISES D'AMÉRIQUE

64682



# Françaises d'Amérique

## ESQUISSE HISTORIQUE

Quelques traits vécus de la vie  
des principales héroïnes de la Nouvelle-France

---

CORINNE ROCHELEAU

---

DESSINS A LA PLUME  
DE M<sup>me</sup> ALBANI ROCHELEAU-BRODEUR

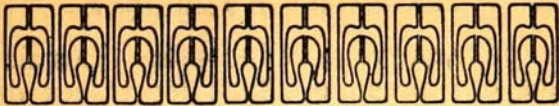


MONTREAL  
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITEE  
130, Rue S-Gabriel  
1924

« A la chère mémoire de notre mère  
l'auteur et l'artiste »

BIBLIOTHÈQUE  
MUSEUM OF MODERN ART

FC  
306  
A1 R63  
1924



## PRÉFACE



On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Si cet épigramme s'applique aux individus, il faut croire que les premières Françaises établies en Amérique furent des femmes heureuses, car on n'en parle pas ... ou si peu que c'est tout comme !

On a longuement débité les faits et gestes des colons français, mais on a laissé leurs « meilleures moitiées » dans une plus que demi-obscurité. C'est au point que lorsque l'idée me vint de faire sortir de l'oubli quelques-unes de ces pionnières françaises, une jeune personne me demanda étourdiment : « Est-ce qu'il y en eut ? »

Il est vraiment regrettable qu'il nous reste si peu de détails sur la vie des courageuses femmes qui affrontèrent les dangers des traversées toujours longues et orageuses, pour s'établir dans

un pays sauvage et inconnu. Les siècles ont presque effacé les traces de leurs pas sur le sol de l'Amérique.

Pour trouver les noms de ces héroïnes, il faut aller fouiller dans les vieux registres de Québec, de Montréal, du Détroit ou de la Nouvelle-Orléans. Si on est rebelle à pareille entreprise, on n'a qu'à ouvrir le monumental Dictionnaire Généalogique de Tanguay, qui nous prouvera tout simplement que plusieurs milliers de ces pionnières ont vécu, et qu'elles sont mortes. Un dictionnaire généalogique, ce n'est pas bavard, allez !

Mais en étudiant attentivement les annales du Canada et des États-Unis, l'on perçoit des figures de femmes qui se détachent plus ou moins nettement. Éprise de leur beauté d'âme, du charme de leur caractère, et... faut-il le dire ?... de leur crânerie toute gauloise, je les ai retirées, une à une, des profondeurs poudreuses des tiroirs historiques où elles étaient enfermées, d'abord pour le seul plaisir de les admirer, comme autant de miniatures sur émail ; ensuite pour le plus grand plai-

sir de les voir revivre, en chair et en os, interprétées par quelques membres du « Cercle Jeanne Mance ».

D'aucuns m'ont demandé pourquoi Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeois, et les Hospitalières ne figureraient pas dans ma galerie? C'est parce que d'autres pinceaux plus habiles que le mien ont fixés leurs traits sur des tableaux de grandeur naturelle; et c'est aussi parce que j'ai cru plus convenable, pour fins dramatiques, de laisser ces religieuses sous leurs voiles, dans leurs cloîtres, confiant à celles qui furent les compagnes de leurs œuvres, comme Madame de la Peltrie et Jeanne Mance, le soin de rappeler la vie d'abnégation de ces femmes admirables.

En finissant, je tiens à remercier les personnes qui m'ont aidées de leurs conseils. Premièrement, mes sœurs. Deuxièmement, la famille Belisle, et particulièrement Mademoiselle Anna Belisle, qui dirigea la première représentation de « Françaises d'Amérique ». Troisièmement, la présidente et les membres du « Cercle Jeanne Mance », qui me donnèrent carte blanche pour





De la forêt, la brise au frais murmure  
Fait soupirer le feuillage mouvant ;  
L'écho se tait, et de ma chevelure  
L'ébène flotte au gré du vent !  
Glisse, mon canot, glisse  
Sur le fleuve d'azur !  
Qu'un Manitou propice  
A la fille des bois donne un ciel toujours pur !

J'entends le pas de la biche timide...  
Silence... Vite un arc et mon carquois !  
Volez ! volez ! ô ma flèche rapide !  
Abattez la reine des bois !  
Glisse, mon canot, glisse  
Sur le fleuve d'azur !  
Qu'un Manitou propice  
A la fille des bois donne un ciel toujours pur ! »

(Lorsque la voix a cessé, alors la Huronne apparait.)

---

LA HURONNE



ALBANI ROCKELEAN



# LA HURONNE

## PROLOGUE

(Le prologue peut se réciter avant le lever du rideau. Dans ce cas, il n'y a pas d'accessoires.)

Si on préfère une mise-en-scène plus élaborée, le lever du rideau représentera la lisière d'une forêt. La Huronne est assise par terre, devant un wigwam placé un peu de côté, au fond. Elle porte un costume de peau de daim, garni de franges, et des moccasins. Ses cheveux sont tressés, et elle a le front ceint d'un bandeau de cuir, dans lequel est piqué une plume d'aigle.)

---

(Se levant, elle s'avance au premier plan. Elle a la parole lente, le geste large.)

« Comme l'aigle qui prend son essor tourne les yeux vers le soleil, ainsi la Huronne est attirée par la femme au visage pâle...

Depuis autant de lunes que les arbres ont de feuilles, les Peaux-Rouges seuls ont habité cette terre... Mais soudain, sur les eaux de notre grand fleuve, des oiseaux immenses sont venus se poser... Ce n'étaient pas des oiseaux... c'étaient de grands canots qui n'a-

vaient pas d'avirons, mais qui avaient des ailes, et que le vent faisait glisser sur l'eau...

C'est ainsi que le Grand Manitou nous envoya les Visages Pâles !...

Les Hurons vivent dans des wigwams qu'ils posent tantôt au bord de l'eau courante, et tantôt à l'ombre des grands arbres qui frissonnent et murmurent... Les hommes blancs ont abattu ces arbres pour en faire des wigwams étranges, qui semblent prendre racine où on les posa la première fois !...

Les blancs ne se couvrent pas des peaux du bison, de l'ours ou du castor : ils s'enroulent dans d'étranges choses aux couleurs éclatantes comme les feuilles de l'érable touchées par la gelée d'automne.

Et leurs paroles sont plus étonnantes encore... Ils nous disent que là-bas, où le soleil se lève, les hommes blancs sont nombreux comme les cailloux au

bord de la rivière... et que leur Grand Esprit est plus grand que notre Manitou !...

Le cœur de la Huronne est pesant.

La Huronne devrait-elle croire les paroles des blancs ?

La voix de la femme blanche est douce comme celle d'une mère qui chante à son enfant... Mais la Huronne entend d'autres accents !...

Dans la terre des esprits, les chefs Hurons élèvent leurs voix...

La Huronne écoute !...

La Huronne retournera à son wigwam, qu'elle ira poser où la chasse est bonne. Dans son léger canot d'écorce, elle coupera l'eau de son aviron. Ses moccasins ne feront pas de bruit lorsqu'elle suivra les chefs dans le sentier de la guerre.

A la Huronne il faut la brise du soir dans la feuillée... le clair murmure des cascades... la voix des grandes chutes... Il faut l'éclair qui coupe la nuit sombre,

le vent qui siffle en rafales, l'ouragan  
déchaîné sur les lacs !

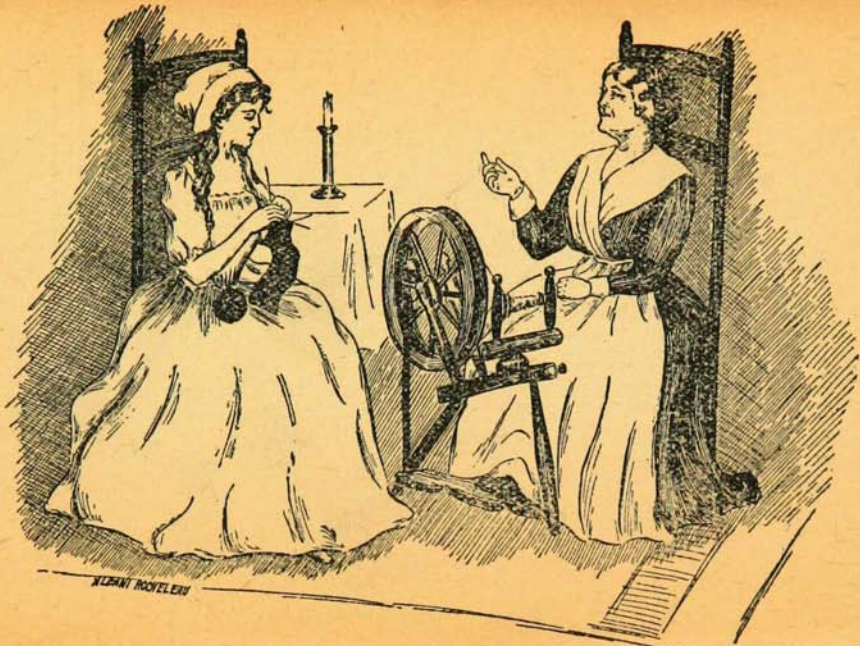
A la Huronne il faut les grands es-  
paces !

A la Huronne il faut la liberté ! »

(Elle sort.)

---

MADAME HÉBERT ET SA FILLE  
GUILLEMETTE



ALEXANDRE BOYELLEUR

## NOTE BIOGRAPHIQUE

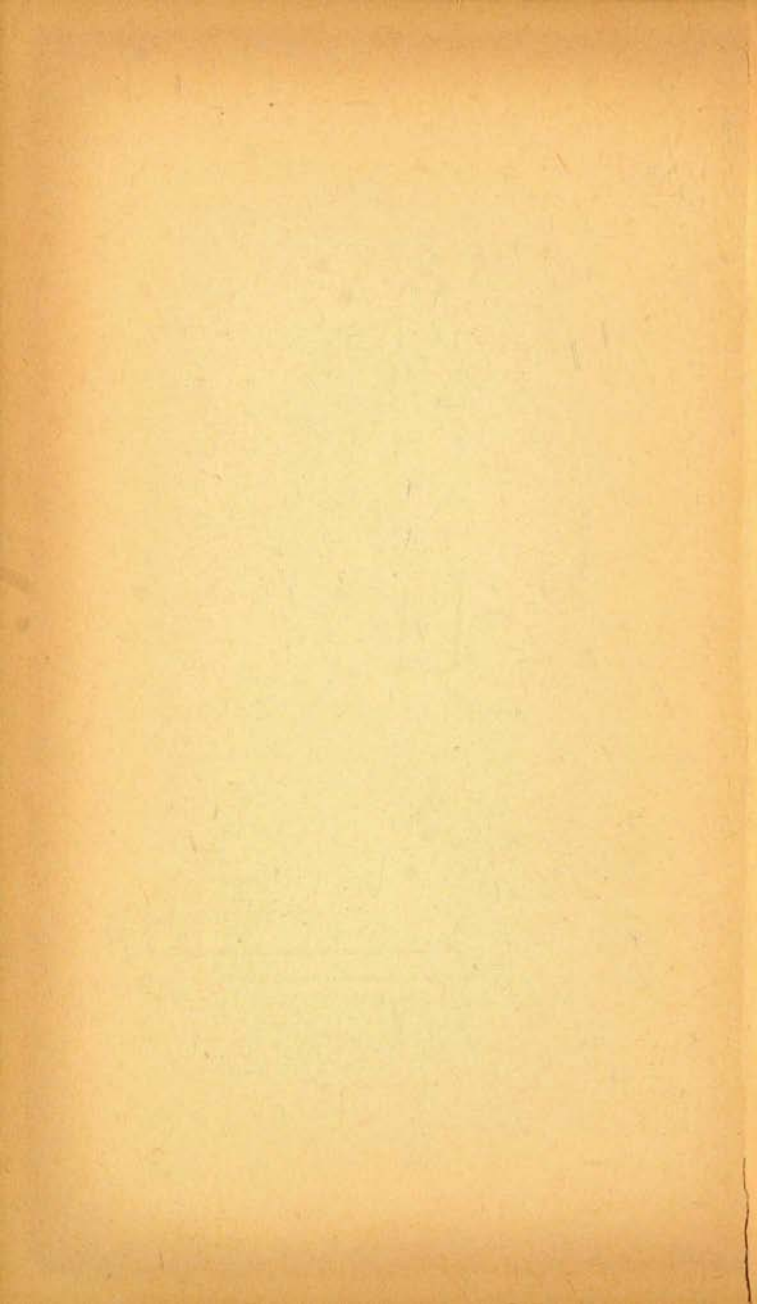
### MADAME HÉBERT ET SA FILLE GUILLEMETTE

En 1617, la première famille de colons vint s'établir au Canada. Elle se composait de Louis Hébert, de Marie Rollet, son épouse, et de plusieurs enfants. Cet apothicaire parisien prit une grande part à l'établissement de la Nouvelle France. Samuel de Champlain a dit de lui qu'il fut « le premier chef de famille résidant au pays qui vivait de ce qu'il cultivait ». Sa terre était près du fort, et sa maison fut le premier bâtiment élevé à la Haute-Ville, dit l'historien Ferland. Louis Hébert mourut en 1627, des suites d'une chute, et fut enterré dans le cimetière des Récollets. En 1629, sa veuve épousa Guillaume Hubou, « honorable homme », et continua à vivre paisiblement au milieu de ses enfants. Elle mourut en 1649.

Sa fille, Anne Hébert, épousa Etienne Jonquest en 1618. Ce fut le premier mariage célébré en Canada. (Il précéda de deux ans le premier mariage dans la Nouvelle-Angleterre.) Une autre de ses filles, Guillemette, épousa, en 1621, Guillaume Couillard. Comme sa mère, elle éleva une nombreuse famille, et fut pendant un demi-siècle identifiée à la vie de la colonie. Madame Couillard mourut en 1684, et fut enterrée dans l'église de l'Hôtel-Dieu.

(MISE EN SCÈNE — Une table avec une ou deux chandelles allumées. Deux chaises, un rouet, et, si on le désire, un dévidoir. Au lever du rideau, Madame Hébert, seule, est occupée à filer.)

COSTUMES — Pour la mère, une robe noire, avec un fichu et des manchettes de toile blanche. Les cheveux grisonnants recouverts d'une coiffe de soie noire. Pour la fille : Une robe de cotonnade à fleurs ou à rayures, ajustée à la taille. Corsage échancré, et manches courtes. Jupe unie et plissée, finissant à la cheville. Souliers plats, garnis de boucles de cuivre ou d'argent. Coiffe de linon blanc.





## MADAME HÉBERT ET SA FILLE GUILLEMETTE

QUÉBEC—1617-1684

Mme HÉBERT : « Guillemette ! Je viens d'entendre le canon ! »

(Guillemette entre, un tricot à la main.)

GUILLEMETTE : « C'est une salve de la citadelle pour saluer un navire arrivant de France. Demain nous aurons des visiteurs et des nouvelles du pays. Vous n'en serez pas fâchée, mère Hébert ? »

Mme HÉBERT : « Tu sais bien que non !... Pourtant cette terre du Canada est devenue la nôtre depuis tant d'années que nous y sommes établis. Maintenant que la paix est accordée, que la ferme est prospère et que tes enfants grandissent autour de moi, je ne voudrais pas retourner en France. Mais j'aime toujours à revoir les gens

de chez nous !... S'en est-il passé des événements depuis que nous sommes partis de Paris ! »

GUILLEMETTE : « Parlons-en, voulez-vous ? Rappelez-moi chaque épisode, afin que plus tard je puisse tout redire à mes enfants. Eux ne connaissent de notre France que le nom et la bannière fleurdelisée. »

Mme HÉBERT : « Tu n'étais pourtant toi-même qu'une enfant lorsque nous avons quitté le vieux pays. »

GUILLEMETTE : « Mais non ! J'étais grande fille : j'avais près de douze ans ! »

Mme HÉBERT : « C'est juste ! Mais ton frère était encore petit. Louis Hébert eut Anne, l'aînée, Guillemette et le cadet, Guillaume... Ton père, qui aimait les explorations, ayant déjà passé quelques années en Acadie, avait promis à M. de Champlain de venir à Québec. C'est alors que je me résolus à le suivre en Amérique plutôt que de

passer la moitié de ma vie seule en France... Mais s'en aller si loin n'était pas gai !... Je pleurais en regardant disparaître la terre de France, et vous, les enfants, restiez accrochés à mes jupes, pris de peur, tandis que la figure de votre père s'assombrissait en prévision des misères et des dangers auxquels nous serions exposés. »

GUILLEMETTE : « Et la traversée dura trois grands mois ! Et c'était presque toujours la tempête ! Quand le vent ne faisait pas rage, le brouillard nous enveloppait, et il en sortait d'énormes banquises de glace, bien plus hautes que notre navire, et qui menaçaient de nous écraser. On aurait dit des cathédrales, des châteaux, des villes de cristal, flottant autour de nous et nous barrant le passage. »

Mme HÉBERT : « Oui, ce fut une traversée terrible. Mais enfin nous arrivâmes devant Québec, où il n'y avait

que l'habitation fortifiée de M. de Champlain, et quelques maisons en ruines. »

GUILLEMETTE : « Vous oubliez les cabanes des sauvages... Comme il y en avait alors ! »

Mme HÉBERT : Oui, des cabanes plus qu'on n'en voulait, mais rien pour faire une maison habitable... Ton père dut arracher de ses propres mains, du flanc de la montagne, chaque pierre qui servit à construire notre maison... Louis Hébert était de son métier apothicaire : il se fit tailleur de pierre, défricheur, cultivateur... »

GUILLEMETTE : « Ça lui a bien réussi ! »

Mme HÉBERT : « En effet. Mais comme il a fallu travailler durant les courts étés pour se prémunir contre la rigueur des longs hivers !... Dieu nous a protégés ! »

GUILLEMETTE : « Et puis, la famille a grandi. »

Mme HÉBERT : « La famille a grandi. Le mariage de ta sœur Anne avec Etienne Jonquest fut le premier mariage célébré en Canada, et il fut suivi peu après par ton union à Guillaume Couillard... Mais aux joies bientôt succédèrent des peines... Ton père mourut, et deux ans plus tard, la flotte de l'amiral Kirk venait nous assiéger... Les vivres manquaient, et durant le siège, il nous fallut servir de Providence aux autres colons moins prévoyants que nous... Enfin, je leur donnai deux barils de pois secs, et de maïs (blé d'Inde), que j'avais en réserve. Aussi longtemps que dura cette provision, on en distribua sept onces par jour à chaque personne. »

GUILLEMETTE (souriant) : « C'est donc la soupe aux pois qui sauva la colonie ! »

Mme HÉBERT : « Elle l'empêcha de mourir de faim peut-être, mais rien ne nous sauva de la capitulation... M. de

Champlain, les pères Récollets, et presque tous les colons repassèrent les mers avec le drapeau français... Au-dessus du fort flottait le pavillon de l'Angleterre ... comme nous nous livrions à l'agriculture, on nous accorda la permission, ainsi qu'à quatre autres familles, de rester sur nos terres. La population française du Canada fut ainsi réduite à vingt-deux personnes ! »

GUILLEMETTE : « Mais il nous restait nos amis, les sauvages... Ils allaient et venaient, entraient dans la maison, et restaient assis par terre des heures de temps, les yeux fixés sur l'horloge, toujours pour eux une chose vivante, et qu'ils appellent encore « le capitaine du jour »... Nous nous serions bien ennuyés sans les sauvages ! »

Mme HÉBERT : « Mais enfin, au bout de trois ans, nos regards, souvent tournés vers la France, un jour virent apparaître un navire français... Nous

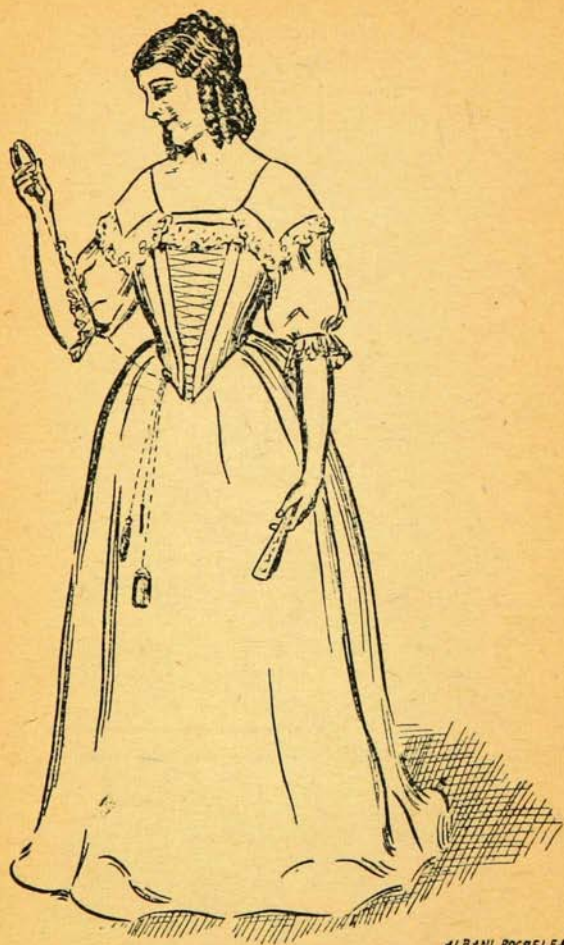
avons gardé une de nos bannières, et bientôt elle déployait ses plis au vent sur le promontoire : le Canada était redevenu français ! Quelle joie lorsque nous avons accueilli nos gens à la descente du bateau !... Quelles douces larmes furent versées quand les pères Jésuites célébrèrent dans notre maison, la seule qui ne fut pas en ruines, le saint sacrifice de la messe dont nous avons été privés durant trois ans. Avec quelle émotion on entonna le « Te Deum Laudamus ! »

GUILLEMETTE : « Et depuis lors, le calme règne autour de nous... Mais vous, mère, n'êtes pas faite pour vous croiser les bras. Il vous faut adopter, Dieu sait combien de petits Indiens abandonnés, et puis être la marraine attitrée de tout Québec ! »

Mme HÉBERT : « Ma fille, c'est une belle mission, va, que de servir de mère à toute une colonie ! »



HÉLÈNE DE CHAMPLAIN



ALBANI ROCRELEAV



## HÉLÈNE DE CHAMPLAIN

A QUÉBEC DE 1620 A 1624

NOTE — Lorsque, huit ans après leur mariage, Samuel de Champlain emmena au Canada sa jeune femme, Hélène Boullé, elle n'avait que 22 ans. On la disait douée d'une beauté et d'un charme qui impressionnèrent même les Peaux-Rouges. Madame de Champlain ne passa que quatre années à Québec, de 1620 à 1624. A son retour en France, elle fonda à Meaux un couvent d'Ursulines, et après la mort de son mari, en 1635, elle y prit le voile sous le nom de Sœur Hélène de Saint Augustin. Elle y mourut en 1654.

(La scène est supposée se passer en France, après la mort de son mari, et avant l'entrée en religion de Madame de Champlain. Elle avait alors environ 37 ans.

Elle porte une riche toilette. La jupe est très longue, à plis amples. Corsage ajusté, finissant en pointe sur le devant. Manches bouffantes. Large col de guipure. Elle porte une chatelaine d'or ou d'argent agrafée à la ceinture, et dans sa main, un éventail. Coiffure bouclée.

Elle se parle à elle-même, assise dans un fauteuil, ou debout, marchant avec lenteur.)

Mme DE CHAMPLAIN : « Autrefois, il venait beaucoup de monde chez mon père, le sieur Eustache de Boullé, secrétaire de la chambre du roi... Un jour, je vis paraître un gentilhomme au port militaire, à la figure noble mais très grave, aux manières à la fois calmes et

décidées qui dénotaient l'habitude du commandement... Ce gentilhomme nous fit plusieurs visites. A la fin, on m'annonça que le sieur Samuel de Champlain, grand explorateur et géographe du roi, me faisait l'honneur de demander ma main en mariage. Comme je n'avais que douze ans, mes parents me fiancèrent à lui en stipulant que je resterais encore quelques années à la maison paternelle. Cependant ils versèrent au sieur de Champlain 4,500 livres tournois, une partie de ma dot, pour l'avancement de sa colonie en Canada. (Pause.)

Le sieur de Champlain revint deux ans plus tard, et notre mariage fut célébré. Mais il me laissa en France pour aller poursuivre au loin son œuvre de colonisation. Je m'en attristai, désirant beaucoup l'accompagner en Canada. Enfin, huit ans plus tard, il m'amena avec lui à Québec. (Pause.)

Il y avait loin entre la vie que j'avais

connue dans la maison de mon père, gentilhomme à la cour de France, et celle qui m'attendait dans la demeure de mon époux, gouverneur de la place fortifiée de Québec, en Canada. (Pause.)

Québec n'était qu'une bourgade où il n'y avait de substantiel que notre habitation, rude et irrégulière, et quelques humbles maisons occupées par la famille Hébert et d'autres colons... Si les beaux manoirs manquaient, les courtisans faisaient aussi défaut. En revanche, il y avait des aventuriers et beaucoup de Peaux-Rouges. (Pause.)

Dans notre habitation fortifiée mais si peu confortable, j'établis ma résidence avec les trois servantes que j'avais amenées. Et je fis face à l'exil dans un pays barbare, où le danger nous menaçait sans trêve... Je laissais volontiers les hommes à leur rôle de soldat, mais il arriva qu'un jour, alors qu'ils étaient tous partis, j'entendis au

dehors le cri de guerre des Iroquois, et je vis les femmes et les enfants se précipiter dans le fort. Il me fallut prendre les armes et commander en l'absence de M. de Champlain. (Pause.)

J'appartenais à une famille huguenote, mais l'exemple et les exhortations de M. de Champlain, catholique ardent, me firent rentrer dans le giron de l'Église. En arrivant au Canada, je me dévouai à l'instruction des Indiens qui se pressaient devant ma porte, ou que je visitais dans leurs wigwams d'écorce. Les Peaux-Rouges étaient très dociles et m'écoutaient volontiers. Mais ce qui semblait les intéresser par-dessus tout, c'était le petit miroir de la chatelaine suspendue à ma ceinture. Dans cet objet ensorceleur, ils pouvaient voir leurs figures bizarrement peinturées, leurs cheveux raides piqués de plumes d'aigles, leurs colliers de griffes d'ours. Ils se disaient entr'eux : « Cette femme au visage pâle est

plus qu'humaine, puisqu'elle porte dans son cœur le visage de chacun de nous. » Et pour le privilège de regarder dans ce miroir magique, ils me promettaient tout ce que je voulais d'eux. — (Pause.)

Mais bientôt le climat rigoureux, les alarmes, et les privations, usèrent ma santé. Malgré moi, cette vie d'isolement me fit languir. Au bout de quatre années, M. de Champlain se décida à me ramener en France... Mon époux, qui avait trente ans de plus que moi, était à mon égard plein de bonté et d'indulgence. Cependant, les intérêts de sa colonie semblaient tenir la première place dans son cœur... Sachant que je ne le reverrais qu'à ses courtes apparitions en France, je pris la résolution de me retirer du monde... M. de Champlain s'opposa d'abord à mon désir ; mais bientôt il retourna au Canada, me laissant libre de suivre le projet que j'avais formé de fonder un

couvent d'Ursulines, et de m'y retirer loin du vain bruit de la cour. (Pause.)

Le sieur mon époux, après s'être dépensé au service de son pays, et après avoir traversé vingt fois l'Atlantique dans l'intérêt de la Nouvelle-France, est mort dans ce pays lointain où ses cendres reposent. (Pause.)

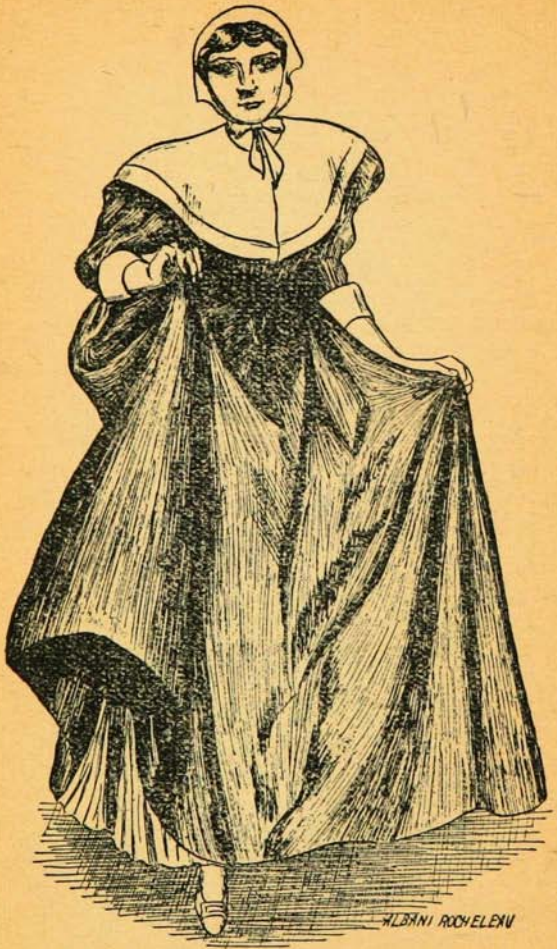
Maintenant, Hélène Boullé, veuve du sieur Samuel de Champlain, va se donner entièrement à Dieu... Demain, je prendrai le voile... Demain, il ne restera plus que la sœur Hélène de Saint-Augustin. (Pause.)

Heureuse de me dépouiller de cette renommée qui me pèse, je tourne les yeux vers la tranquillité du cloître, comme il nous tarde, après un jour d'orage, de voir venir le soir calme et serein. »

(Rideau.) 3

---

MADAME DE LA PELTRIE



## NOTE BIOGRAPHIQUE

### MADAME DE LA PELTRIE

Originnaire d'Alençon, Madame de la Peltrie était une jeune et riche veuve, d'un rang distingué. En 1639, elle fonda, avec la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, le couvent des Ursulines de Québec, première maison d'éducation pour les filles en Amérique. Madame de la Peltrie occupait, avec sa servante, une maison sur la terre des Ursulines, près de leur monastère. Elle y reçut Jeanne Mance durant l'hiver que celle-ci passa à Québec, et au printemps de 1642, assista à la fondation de Montréal. Elle retourna bientôt à Québec, où elle passa le reste de sa vie, et où elle mourut en 1671.

**COSTUME** — Robe de drap ou de velours foncé. Jupe à plis amples, et droits, tombant jusqu'à terre. Corsage très ajusté, finissant en pointe sur la jupe. Espèce de collerette de toile blanche, très raide, et des manchettes de même. Manches gigot finissant entre le coude et le poignet. Un col et des manchettes de guipure peuvent remplacer ceux de toile blanche. Coiffure : les cheveux en bandeaux ondulés sur les tempes sont ramenés en nœud plat en arrière de la tête. De ce nœud pend un voile léger, aussi long que la robe, et de même couleur.

**ACCESSOIRES** — Une chaise à bras, et, si on veut, un métier à tapisserie.





## MADAME DE LA PELTRIE

QUÉBEC—1639-1671



« Aujourd'hui, je me suis laissée aller à la rêverie, et les souvenirs sont venus se presser en foule, frappant à la porte pour que je les admette... Le présent s'efface, et le passé surgit... Il me semble être encore en France, dans ma chère ville d'Alençon, où, mariée fort jeune au sieur de la Peltrie, je fus laissée veuve au bout de cinq ans... J'étais riche et on me disait jolie... j'avais été habituée au luxe, mais élevée dans la piété. Je cherchais à servir Dieu et le monde. (Pause.)

Au cours d'une grave maladie, il me sembla entendre une voix divine me disant : « Je veux que tu ailles en Canada travailler au salut des filles indiennes. En retour, je t'accorderai de grandes grâces dans ce pays barbare. »

« Seigneur, » répliquai-je, « ce n'est pas à moi que pareille faveur devrait être accordée ! »

« Cela est vrai, » poursuivit la voix, « mais je désire me servir de toi dans ce nouveau pays. Tu iras en Canada, et tu y mourras ! » (Pause.)

Je pris la résolution d'obéir à cette voix surnaturelle, mais les membres de ma famille usèrent de tous les moyens pour empêcher que la grande fortune qui devait leur revenir un jour fut dissipée par moi au profit des sauvages du Nouveau-Monde... Enfin, surmontant tous les obstacles, je m'embarquai avec quelques Ursulines pour aller fonder en Canada une école pour les Indiennes. J'en avais déjà confiée la direction à la mère Marie de l'Incarnation... Sur le même navire, il y avait aussi des religieuses hospitalières envoyées par la duchesse d'Aiguillon pour fonder un Hôtel-Dieu à Québec. (Pause.)

Le jour de notre arrivée fut pour la ville un jour de fête. Les travaux cessèrent, et la population descendit au rivage, tandis que le gouverneur vint nous recevoir à la tête de ses troupes, et au bruit du canon... En mettant pied à terre, suivant l'exemple de la mère de l'Incarnation, nous nous agenouillâmes pour baiser le sol de notre nouvelle patrie. Ensuite nous allâmes à l'église pour y chanter un «Te Deum», accompagnées du peuple, et ayant à notre suite une bande d'Algonquins impassibles. (Pause.)

Notre première demeure, que nous appelions notre palais, n'avait que deux chambres. C'était une petite maison dans la Basse-Ville. Le fleuve coulait devant notre porte, et en arrière s'élevait la masse sombre du promontoire. Plus loin était la forêt, où l'on voyait les wigwams des Algonquins que nous allions visiter pour apprendre leur langue.

Bientôt nous commençames notre œuvre d'éducation avec six petites Indiennes, et quelques élèves françaises. Préférant laisser les leçons aux Ursulines, je me suis dévouée à la tâche de civiliser les petites sauvagesses... Je les habille à la mode normande, couvrant leurs cheveux raides d'un bonnet blanc, et par-dessus leur robe d'étoffe croisant un fichu blanc autour de leur gorge bronzée... Leurs grands yeux sombres m'observent continuellement, et ces petites Indiennes m'imitent en toutes choses... Bien souvent elles surprennent les colons en leur faisant de grandes révérences comme des dames de France ! (Pause.)

Mais cette belle ardeur ne dure pas longtemps. La forêt exerce toujours sur ses enfants un irrésistible attrait, et les rappelle à la vie errante. Oubliant les leçons apprises, elles retournent alors à leurs habitudes barbares... Mais si nous ne pouvons pas civiliser

les Peaux-Rouges, nous pouvons les convertir... Ainsi je me rappelle une certaine veillée de Noël pour avoir assisté à la messe de minuit entourée de quarante sauvages convertis. (Pause.)

Nos élèves devenant bientôt très nombreuses, la Mère de l'Incarnation a fait bâtir un grand couvent pour les jeunes françaises. Elles n'a pas négligé les Indiens. Bien des fois elle a servi d'interprète auprès des diverses tribus, et s'est toujours opposée avec fermeté à la vente des liqueurs enivrantes aux sauvages. Elle a étudié leur langue, et a traduit les Écritures Saintes en Algonquin. Cette femme remarquable semble le centre d'où émane la vie de la petite colonie, qui a souvent recours à son intelligence, et à ses talents d'administration. Pendant une seule année, elle a écrit plus de six cents lettres en France dans l'intérêt du Canada. (Pause.)

Deux ans après notre arrivée en Ca-

nada, M. de Maisonneuve et Mademoiselle Mance vinrent à leur tour pour fonder une colonie dans l'île de Mont Réal. Subissant l'attrait des vertus et du courage de Mademoiselle Mance, je lui donnai les marques d'une amitié fraternelle durant l'hiver qu'elle dut passer à Québec. Au printemps, je l'accompagnai pour assister à la fondation de Ville-Marie. (Pause.)

Mais je fus bientôt rappelée à Québec auprès de mes Ursulines, que je ne quitterai plus, car c'est ici que Dieu veut se servir de moi. Et la grande grâce qu'il m'a promise autrefois, et qu'il m'a accordée, c'est d'être la compagne et le bras droit de sa grande servante en Canada, Marie de l'Incarnation. »

(Rideau.)

---

MADAME DE LA TOUR



ALBANI ROCHER. EAV.

## NOTE BIOGRAPHIQUE

### MADAME DE LA TOUR

Cette vaillante femme, Marie Jacquelin, était l'épouse de Charles de La Tour, baron de St-Estienne, commandant du fort La Tour. Ce fort, grand et très bien bâti, était près de la baie de Saint-Jean, en Acadie. Cette colonie, bien que prospère, vivait pourtant dans l'incertitude. Les de La Tour avaient peu d'amis à la cour de France, parce qu'ils étaient Huguenots. Accueillis en Angleterre pour cette raison, ils inspiraient pourtant de la méfiance parce qu'ils étaient sujets français. Enfin, ils étaient jalouxés des colons de la Nouvelle-Angleterre, parce qu'ils leur disputaient possession d'une partie du pays. Ils allèrent plaider leurs droits tour à tour à Paris, à Londres et à Boston. Mais leur pire ennemi était le Sieur d'Aulnay de Charnisay, leur voisin de Port-Royal, qui leur fit durant des années une guerre acharnée. Madame de La Tour seconda puissamment son mari, lui obtint des secours considérables, et en son absence, soutint par deux fois les attaques de nombreuses troupes commandées par Charnisay. Enfin, elle fut lâchement trahie, et mourut de chagrin dix jours après la prise du fort, en 1647. L'historien Garneau a dit d'elle : « Tant d'inquiétudes et de soucis, la mort affreuse de ses gens, la ruine totale de sa fortune, tous ces maux épuisèrent et mirent au tombeau une femme que ses talents et son courage rendaient digne d'un sort plus heureux. » A la suite de ces événements, M. de La Tour erra pendant quatre ans dans différentes parties de l'Amérique. Il fut très bien reçu à Québec, mais après la mort de M. de Charnisay il retourna en Acadie, et épousa la veuve de Charnisay, rentrant ainsi en possession de ses biens, et recueillant l'héritage de son ancien rival.

**COSTUMES** — Madame de La Tour porte une robe de laine ou de soie unie. La jupe plissée est très longue, sur laquelle tombe une espèce de mantelet de même étoffe, à manches bouffantes. Larges col et poignets de toile ou de guipure. Les cheveux, très gris, sont coiffés simplement. La dame de compagnie, plus jeune, porte une variation du même costume, ou peut avoir une mise plus simple, avec une coiffe et un fichu blancs.

**ACCESSOIRES** — Un fauteuil à bras, et une chaise sur laquelle il y a un châle.





## MADAME DE LA TOUR

### AU FORT LA TOUR, EN ACADIE

1647

(Madame de La Tour, accablée, chancelante, entre après la levée du rideau. Elle s'appuie sur l'épaule d'une dame de compagnie. Madame de La Tour est assise durant une partie de la scène. Sa compagne reste debout près d'elle.)

Mme DE LA TOUR : « Il y a tant d'années que cet infâme d'Aulnay de Charnisay nous traque comme des bêtes fauves !... Maintenant qu'il nous a pris par la ruse, je n'attends la délivrance que de la mort, qui ne saurait tarder... Le chagrin me consume, je suis lasse de combattre, et mon courage est brisé ! »  
(Elle se laisse tomber dans un fauteuil.)

LA DAME DE COMPAGNIE : « Peut-être verrons-nous bientôt M. de La Tour... »

Mme DE LA TOUR (l'interrompant) : « Mon mari ? Ah ! Souhaitons plutôt qu'il ne vienne pas !... Ce fort ne serait plus pour lui qu'un piège où il trouve-

rait une mort affreuse... Mieux vaut succomber seule et dans l'inquiétude que de le voir massacrer sous mes yeux!»

LA DAME DE COMPAGNIE : « Cette terre acadienne semble porter malheur à ses habitants ! »

Mme DE LA TOUR : « Il n'en a pas toujours été ainsi. Pendant quelques années, la paix et l'abondance ont régné sur l'Acadie... »

LA DAME DE COMPAGNIE : « Cela n'a pas duré. »

Mme DE LA TOUR : « Hélas, non !... Depuis longtemps déjà, les guerres de race et de religion se succèdent sans trêve autour de nous. »

LA DAME DE COMPAGNIE : « Vos ennemis sont injustes. Même si vous êtes Huguenots, vous n'en êtes pas moins demeurés fidèles à la France et à votre roi. »

Mme DE LA TOUR : « Malgré notre

loyauté, nos adversaires ont toujours été nombreux à la cour de France... Le père même de mon mari passa au service des Anglais, épousa une dame d'honneur de la reine d'Angleterre, et fut envoyé en Acadie pour s'emparer de notre fort. Dans l'entrevue qui précéda le bombardement, il nous ordonna d'abandonner comme lui la cause française... Mon mari lui répondit : « Si ceux qui vous ont envoyé me pensent capable de trahir mon pays, même sur l'ordre d'un père, ils se trompent grandement. Le roi de France m'a confié la défense de cette place, et si on l'attaque, je la maintiendrai jusqu'à mon dernier soupir. » Ce fut donc un duel entre le fort et le navire de guerre anglais. Le canonnade fut très vive. Mais mon mari vainquit son père et le fit prisonnier. »

LA DAME DE COMPAGNIE : « Et ensuite, ce fut au tour de vos voisins de

Port-Royal de vous faire la guerre... Mais pourquoi donc M. de Charnisay s'est-il acharné à votre perte ? »

Mme DE LA TOUR : « Par envie, par intolérance, par cupidité !... Il a d'abord cherché notre ruine parce que nous sommes Huguenots ; mais ses accusations ne parvenant pas à nous perdre dans l'esprit de notre souverain, il nous fit la guerre au sujet des limites de nos terres, comme si l'Acadie n'était pas assez grande pour lui et pour nous !... C'est alors que je me suis décidée d'aller en France plaider notre cause auprès du roi de France. Mais M. de Charnisay était arrivé à Paris avant moi... »

LA DAME DE COMPAGNIE : « Et il avait réussi dans son complot ? »

Mme DE LA TOUR : « Il avait si bien noirci mon mari aux yeux du monarque que celui-ci lui donna la permission d'arrêter M. de La Tour et de l'amener

prisonnier en France... Apprenant cela, je chargeai un vaisseau de provisions et de munitions de guerre, et je revins en Acadie. Pendant ce temps, mon mari, toujours menacé du côté de Port-Royal, avait obtenu du gouverneur Winthrop, du Massachusetts, la permission de lever des volontaires. Il put ainsi ajouter 80 hommes à notre petite garnison. Ces renforts, et les secours que j'avais apportés, empêchèrent M. de Charnisay de s'emparer de notre fort. »

LA DAME DE COMPAGNIE : « Et il en fut tellement vexé qu'il alla s'en plaindre à Boston, et puis il a de nouveau cherché à tirer vengeance de son rival. »

Mme DE LA TOUR : « Profitant de l'absence de M. de La Tour, il est venu nous attaquer... » (Se levant.) « Je n'avais que cinquante hommes dans le fort, mais je leur communiquai l'ardeur qui m'animait moi-même... Debout sur

l'un des bastions, je dirigeai le feu sur les navires de nos ennemis, qui furent obligés à se retirer, à fuir devant une femme !... (Pause.) Il y a quatre jours, l'implacable de Charnisay venait encore nous surprendre, cette fois par terre... J'étais toujours seule avec ma poignée d'hommes ; pourtant je repoussai durant trois jours les nombreuses troupes de Charnisay... Mais nous avons un traître dans nos rangs ! Hier, le jour de Pâques, une sentinelle nous a trahis ! » (Elle s'affaisse et se couvre la figure de ses mains.)

LA DAME DE COMPAGNIE : « Calmez-vous, je vous en prie ! »

Mme DE LA TOUR : « Comment me calmer en songeant à l'affreux sort qui était réservé à mes gens ?... Nous étions réfugiés dans une partie du fort où nous pouvions encore nous défendre. J'obligeai M. de Charnisay à nous accorder une capitulation honorable...

Il nous promet les honneurs de la guerre et la liberté... Ah ! pourquoi ai-je cru à la parole de ce monstre ?... Honteux d'avoir été tenu en échec par une femme et furieux de voir le petit nombre de gens auxquelles ils avaient eu affaire, il fit pendre la garnison sur-le-champ !... (Frissonnant) Pas un seul de mes braves soldats n'échappa à ce bourreau, qui me contraignit à assister à leur exécution, la corde au cou !... (Pause.) Je suis encore vivante, mais mon supplice n'en est que plus long... Mon mari, s'il revient, ne trouvera que la ruine et la désolation !... » (Elle frissonne de nouveau. ) » Cette Acadie est une terre de martyrs ! »

(La dame de compagnie s'agenouille près du fauteuil et enlace de ses bras Madame de La Tour, qu'elle tient serrée contre elle pendant que le rideau tombe.)

---



JEANNE MANCE



ALBANI ROCHELEAU

## NOTE BIOGRAPHIQUE

### JEANNE MANCE

Jeanne Mance naquit vers 1606, à Nogent-le-Roi, d'une famille renommée pour avoir fourni à la France une suite de magistrats, de savants et d'hommes d'épée, dont plusieurs furent annoblis. Après la mort de ses parents, elle se trouva maîtresse de ses actions, et se sentit attirée à l'œuvre de la Nouvelle-France. Sans fortune personnelle, mais douée d'une grande rectitude d'esprit et de sentiments élevés, joints à une dignité naturelle, elle sut intéresser beaucoup de personnes illustres à son entreprise. On a dit qu'elle était très considérée de la reine-mère, Anne d'Autriche. Madame de Bullion, une riche veuve, lui versa une somme considérable pour la fondation d'un hôpital en Canada. Jeanne Mance fut reçue au nombre des associés de la Compagnie de Montréal, et s'embarqua à la Rochelle en 1641, sur le vaisseau de M. de Maisonneuve. Mademoiselle Mance prit une part importante à l'établissement de Montréal, et y fonda l'Hôtel-Dieu, où elle mourut en 1673. Son corps, inhumé dans l'église de cet hôpital, fut consumé dans un incendie, quelques années plus tard.

**COSTUME** — Robe de lainage foncé. Jupe très longue et très fournie. Corsage à demi caché sous une espèce de collerette de toile blanche. Manches bouffantes, longues, et garnies de poignets blancs. Petit bonnet blanc posé légèrement sur les cheveux en bandeaux, ou bouclés tout autour de la tête.

**ACCESSOIRES** — Une petite table et une chaise. Sur la table, des flacons, des fioles, de longues bandes de toile pour des bandages.





## JEANNE MANCE

A MONTRÉAL—1641-1673

(Debout devant une petite table chargée de fioles, de flacons et de bandages, elle compte et vérifie, se parlant à elle-même.)

« La sœur de Brésoles m'a dit : « Mademoiselle Mance, il nous faut des médicaments pour le dispensaire, du vin pour nos malades, des bandages pour nos blessés »... Voyons, ai-je rien oublié ?... C'est exact. Maintenant je vais mettre en rouleaux ces bandes de lin avant de les lui porter.» (S'asseyant, elle commence à rouler des bandages, s'arrêtant souvent à mesure qu'elle avance dans son récit.)

« Comme tout est tranquille aujourd'hui !... Si madame de Bullion, qui m'envoya en Canada pour y fonder cet hôpital, pouvait nous voir, il me semble qu'elle serait satisfaite de son œuvre. L'Hôtel-Dieu de Ville-Marie

est enfin solidement établi... Mais combien difficile fut cette œuvre à son début !... On voulait nous garder à Québec et on blâmait M. de Maisonneuve de nous exposer aux dangers d'un établissement aussi lointain que l'île de Mont-Réal. A toutes les objections il répliquait : « Messieurs, c'est mon devoir et mon honneur d'aller fonder une colonie à Ville-Marie, et je m'y rendrais même si chaque arbre était un Iroquois ! »... Plus tard, je me suis rappelé ces paroles, aux jours de danger, alors qu'il me semblait vraiment voir un Iroquois derrière chaque arbre !... (Pause.)

Cependant, l'établissement de nos gens aux pieds du Mont-Royal se fit sans accident. L'excellente madame de la Peltrie, qui nous avait accompagnés, retourna bientôt à Québec avec sa servante... Les premiers mois de la colonie furent paisibles. » (Pause.)

« Mais des ennemis nous guettaient !...

Plusieurs de nos colons pendant qu'ils travaillaient aux champs, furent surpris et mis à mort par les Iroquois, qui réussirent même à s'emparer d'une femme, Catherine Mercier. Ils l'emmenèrent prisonnière dans leur pays, où elle mourut au milieu des tortures les plus atroces. » (Pause.)

« Les colons furent bientôt réduits à vivre dans l'enceinte du fort, n'allant aux champs que par groupes armés, et toujours entourés des fidèles chiens de garde qu'ils avaient apportés de France... Un de ces chiens, appelé Pilote, pouvait sentir les Iroquois à une grande distance, et allait souvent dans la forêt pour s'assurer que l'ennemi n'y était pas... Si les sanguinaires Peaux-Rouges rôdaient autour de nous, Pilote arrivait à la course dans le fort, jappant éperdument, nous faisant ainsi connaître le danger qui nous menaçait... La garnison faisait alors une sortie, ayant en tête M. de Maisonneuve, ou le

major Lambert Closse, un pistolet dans chaque main. » (Pause.)

« Comme le péril augmentait de jour en jour, j'allai trouver M. de Maisonneuve et lui dis : « A quoi bon un hôpital si les Iroquois massacrent tous les colons ? » Et prenant 20,000 livres qui me restaient, je les lui offris, afin qu'il allât en France enrôler un régiment pour la protection de Ville-Marie.» (Pause.)

« Après une absence de deux ans, il revint avec cent soldats, de nombreux colons, et une autre forte somme d'argent, donnée par Madame de Bullion, et dont on se servit pour fortifier la ville... En même temps arriva Mademoiselle Bourgeois, pour partager la vie de travail et de privations des pionniers... Marguerite Bourgeois se dévoua à l'enseignement. N'ayant pour toute fortune que la robe qu'elle portait, elle se mit à l'œuvre, et parvint à faire construire l'église de Notre-

Dame-de-Bonsecours, qui devait aussi servir d'école pour ses élèves. » (Pause.)

« Une étroite amitié nous liait l'une à l'autre... Bientôt, ne pouvant plus supporter seules le fardeau de nos œuvres, nous repassâmes en France. Marguerite Bourgeois s'en allait chercher des institutrices qui devaient plus tard former sa Congrégation de Notre-Dame ; et moi, j'espérais ramener des religieuses pour soigner nos malades. » (Pause.)

« Trois hospitalières m'accompagnèrent à mon retour à Ville-Marie. A leur tête était la sœur Judith Moreau de Brésoles. Ayant étudié la chimie et la médecine, elle eut maintes fois l'occasion d'exercer son savoir, tant parmi les colons que parmi les soldats et les Hurons, nos alliés, blessés par les Iroquois toujours implacables. Le cri de guerre résonnait souvent à nos oreilles ! ...A chaque alerte, la sœur de Brésoles et une autre religieuse montaient au clo-

cher sonner le tocsin pour appeler au secours, et pour avertir les colons qui travaillaient en des lieux dangereux. » (Pause.)

« Dans ces jours de continuelles alarmes, les femmes envisageaient le danger avec un sang-froid extraordinaire. Une des plus vaillantes fut madame Duclos. Un jour d'hiver, ayant regardé au dehors, elle vit une nuée d'Iroquois attaquant plusieurs colons qui se trouvaient sans armes. Madame Duclos courut prendre une charge de fusils, et bravant les Iroquois déjà dispersés dans toute la place, elle s'élança sur la neige au-devant des Français. Et pendant qu'elle leur distribuait des armes pour tenir tête à l'ennemi, le tocsin de notre Hôtel-Dieu, sonné à toute volée, appelait une plus grande assistance. » (Pause.)

« Les Iroquois nous tendaient des pièges continuels. Ils passaient même des nuits entières, cachés dans la cour

de l'Hôtel-Dieu, et jusque sous nos fenêtres, cherchant à s'emparer de nous. » (Pause.)

« Enfin, Dollard des Ormeaux, avec seize braves colons, ayant fait d'avance le sacrifice de leur vie, descendirent au Long Sault, et là, tenant tête pendant plusieurs jours à des centaines d'Iroquois, ils moururent jusqu'au dernier pour nous sauver... » (Pause.)

« Leur sacrifice sublime n'a pas été inutile, car il inspira une peur salutaire à nos ennemis... Dans la forêt autour de nous on n'entend plus le cri de guerre... Ville-Marie ne craint plus les Iroquois ! »...

« Mais dans ce pays encore barbare, il y a souvent des escarmouches... dans notre Hôtel-Dieu, les blessés ne manquent pas... Il reste toujours de l'ouvrage pour Jeanne Mance !... (Pause.) Bien ! les bandages sont prêts. (Se levant.) Allons tout porter à ma sœur de Brésoles ! »

(Rideau.)



MADAME DE LALANDE ET  
MADAME JOLLIET



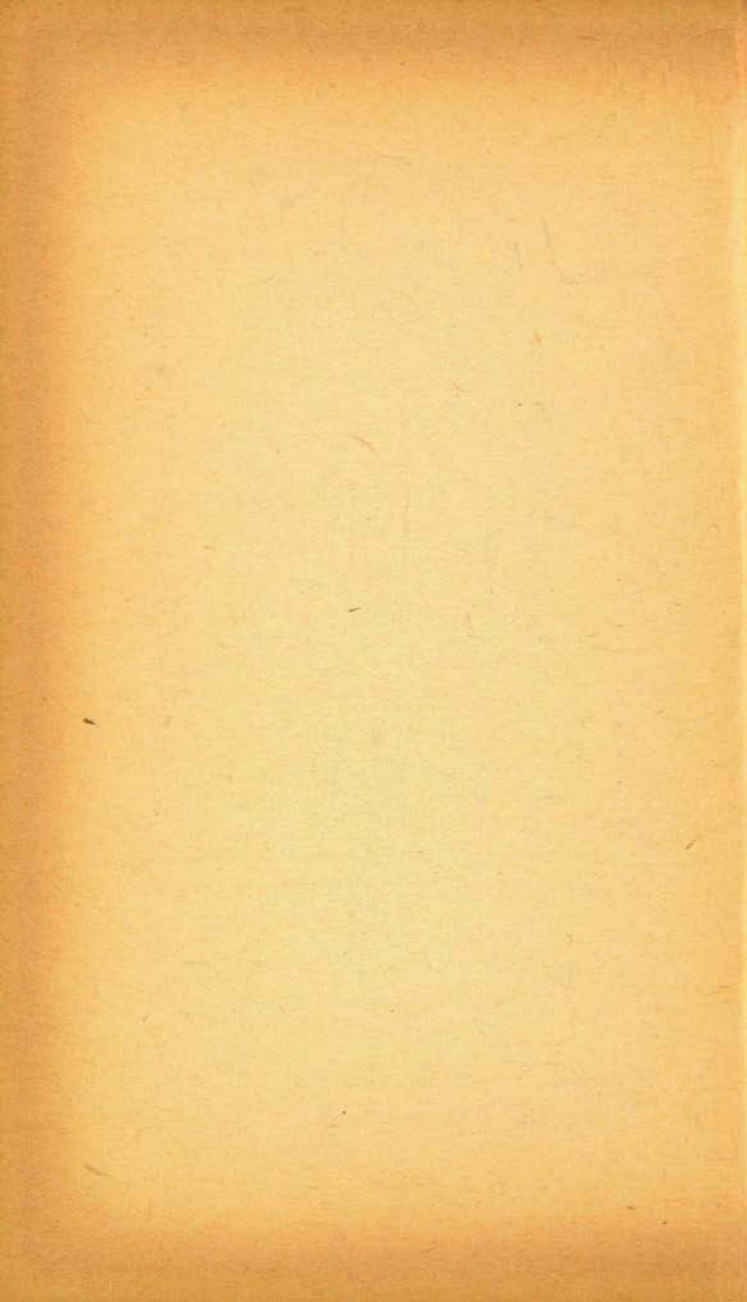
ALBANI ROCHELEAU

## NOTE BIOGRAPHIQUE

### MADAME DE LALANDE ET MADAME JOLLIET

Marie Couillard, fille de Guillaume Couillard, naquit à Québec en 1633. Sa mère, Guillemette Hébert, était la fille du premier colon établi au Canada. Marie Couillard épousa en premières noces François Bissot, un riche marchand de fourrures de Québec; en et secondes noces, Jacques de Lalande. Sa fille, Claire-Françoise Bissot, naquit en 1656, et en 1675 épousa Louis Jolliet, découvreur du Mississipi et hydrographe du Roi. Louis Jolliet mourut en 1700, et sa femme en 1710. Parmi leurs descendants, on compte plusieurs personnes éminentes, notamment feu le cardinal Taschereau.

**COSTUMES** — Elle portent toutes deux de riches toilettes de soie ou de velours. Celle de la mère plus sombre; celle de la fille plus coquette. Lignes générales: corsages ajustés, un peu décolletés, selon la mode du temps. L'échancrure, en carré, peut être bordée de guipure. Jupes longues, à larges plis, ouvrant sur des jupons de couleur différente. Manches bouffantes. Souliers à talons hauts. Coiffures bouclées. (Les cheveux de Madame de Lalande sont blancs ou très gris.) On peut ajouter aux costumes des collerettes longues et enveloppantes, de drap foncé, avec ou sans capuchon.





MADAME DE LALANDE ET  
MADAME JOLLIET

A QUÉBEC, VERS 1692

(Il n'y a pas d'accessoires. Elles se parlent en marchant ensemble, très lentement.)

Mme LALANDE : « Je veux bien vous accompagner, ma fille, là où la fortune de votre mari vous appelle ; mais puisque nous devons partir demain pour votre seigneurie de Jolliet, promenons-nous ce soir près des Remparts ... Ce Québec m'est cher, et j'aime à reposer ma vue sur la vieille maison de ma grand'mère Hébert, en haut, là-bas, près du fort... Qui sait quand nous la reverrons ! »

Mme JOLLIET : « Ne dirait-on pas à vous entendre, ma mère, que notre nouvelle seigneurie est en Chine ! »

Mme LALANDE : « Ce n'est pas qu'elle est si éloignée : mais y serons-nous

tranquilles longtemps ?... Votre mari est si aventurier !... Heureusement que vous êtes faite à la vie ! Quand vous avez épousé Louis Jolliet vous saviez à quoi vous attendre ! »

Mme JOLLIET (souriant) : « Oui, j'ai les grâces d'état!... (Plus vivement.) « Mais n'ai-je pas aussi le droit d'être fière de ses exploits ? Songez-donc que c'est à lui que l'on doit la découverte du Mississippi, qu'il a exploré en compagnie du père Marquette... Et n'est-ce pas encore mon mari qui a poussé son frêle canot sur les eaux sombres du Saguenay et jusqu'à la baie d'Hudson ? Bien souvent il s'est aventuré dans des régions où nul homme blanc n'avait mis le pied !... »

Mme LALANDE (doucement, railleuse) : « Et en récompense de ses exploits, on lui a donné l'île d'Anticosti, où il n'y a que de la neige et de la morue ! »

Mme JOLLIET : « Ce domaine n'est

pourtant pas à dédaigner. Pendant neuf ans nous avons habité notre fort d'Anticosti, et vous savez que nous étions en train d'y faire une fortune dans les pêcheries quand l'amiral Phipps et ses navires de Boston sont venus détruire notre établissement de fond en comble...

Mme LALANDE : « Et comme si cela n'était pas suffisant, il nous garda prisonnières pendant qu'il allait assiéger Québec. »

Mme JOLLIET : « Vous rappelez-vous sa colère lorsque l'officier qu'il avait envoyé demander la capitulation de la ville revint avec ces paroles de M. de Frontenac : « Va dire à ton maître que je vais lui répondre par la bouche de mes canons ! »... Alors les batteries ouvrirent le feu. Les premiers boulets abattirent le pavillon de l'amiral Phipps. Aussitôt, quelques Canadiens, se jetant à la nage, allèrent enlever ce pa-

villon, malgré un feu très vif dirigé sur eux par la flotte... Toujours prisonnières sur le navire, nous observions le combat, et l'inquiétude nous dévorait.»

Mme LALANDE : « Enfin, après plusieurs jours d'attaque, les Bostonnais abandonnèrent le siège. Alors je demandai à l'amiral Phipps qu'il nous laissât aller proposer à M. de Frontenac l'échange des prisonniers de guerre. L'amiral y consentit, et M. de Frontenac ayant accueilli favorablement notre demande, l'échange des prisonniers de guerre se fit le lendemain. Nous étions libres !... Et les navires ennemis levaient l'ancre ! »

Mme JOLLIET : « Alors, dans l'allégresse, nous avons été en procession solennelle à la petite église neuve de la Basse-Ville, qui reçut le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire... Peu après, mon mari vint nous rejoindre, et on le nomma Pilote Royal. C'est alors qu'il alla

explorer les côtes du Golfe Saint-Laurent et du Labrador. »

Mme LALANDE : « Et il apprit que la flotte de Phipps avait été assaillie en mer par d'horribles tempêtes, et qu'un des vaisseaux anglais avait été jeté sur votre île d'Anticosti... Sur cette île, ravagée par eux et maintenant déserte, la plus grande partie de l'équipage mourut de faim et de froid... Nous avons été vite vengés ! »

Mme JOLLIET : « Trop bien vengés ! (Pause.) Mais nous allons enfin pouvoir nous établir. Puisque mon mari est devenu seigneur de Jolliet, son domaine le retiendra. (Souriante et convaincue.) Vous verrez que nous serons bien fixés sur notre terre ! »

Mme LALANDE (haussant les épaules):  
« Oh, fixés !... Comme des oiseaux sur la branche ! »

(Rideau.)



MADELEINE DE VERCHÈRES



ALBANI ROCHELEAU

## NOTE BIOGRAPHIQUE

### MADELEINE DE VERCHÈRES

François de Jarret, officier au régiment de Carignan, s'établit au Canada, y épousa Marie Perrot, et fut fait seigneur de Verchères.

Le fort de Verchères était un poste dangereux, directement sur la route que les Iroquois prenaient pour se rendre à Montréal. Ils étaient déjà venus l'assiéger en 1690, alors que Madame de Verchères, seule avec quelques hommes, l'avait vaillamment défendu. Sa fille, Madeleine, ne fit donc que suivre son exemple lorsque, en 1692, Monsieur et Madame de Verchères étant absents, les Iroquois attaquèrent de nouveau le fort.

On raconte que plusieurs années après son héroïque défense du fort, Madeleine Jarret de Verchères sauva un gentilhomme des mains des Peaux-Rouges. Ce gentilhomme, qu'elle épousa par la suite, se nommait Pierre Thomas Tarieu de la Naudière.

Le descendant de Madeleine de Verchères, le lieutenant-colonel de la Naudière, parti comme capitaine commandant de compagnie au 22<sup>e</sup> Régiment Canadien-français actuellement (1915) au camp d'entraînement de Shorncliffe, Angleterre, vient d'être promu commandant en troisième de ce régiment.

(Il n'y a pas de mise en scène. Au lever du rideau, Madeleine entre, examinant un fusil, préférablement un vieux mousquet.

Elle porte une robe d'étoffe, très courte, et parfaitement unie. Le corsage, coupé en carré à la gorge, est lacé sur le devant. Ses cheveux, tressés, lui tombent sur le dos. Elle porte une simple coiffe blanche, et des souliers plats.)





## MADELEINE DE VERCHÈRES

VERCHÈRES, 1692

(Elle entre en examinant un fusil. Pendant qu'elle parle, elle se tient debout, tantôt immobile, tantôt marchant un peu.)

« J'examinais mon fusil... Alexandre, qui entrait, m'a dit en riant : « Tu rêves, Madeleine. Il n'y a plus d'Iroquois ! » (Haussant les épaules.) Hum ! mon petit frère pense-t-il que nous ne reverrons plus de sauvages à Verchères ? Je pense, moi, que nous ferons bien de ne pas laisser rouillir nos fusils ! (Une pause, pendant laquelle elle appuie son fusil au mur.)

« Il n'y a pas si longtemps qu'ils ont failli nous massacrer. Mon père était à Québec pour affaires militaires. Ma mère était en visite à Montréal. Nos colons travaillaient aux champs. Dans l'enceinte de palissades, les fem-

mes et les enfants allaient et venaient d'un logis à l'autre.

« Comme je descendais à la rivière accompagnée d'un vieux domestique, j'entendis un bruit étrange venant du champ où nos fermiers travaillaient... Je dis au serviteur : « Cours jusqu'en haut de la côte, Laviolette, pour voir ce que c'est » ! Bientôt la voix terrifiée de Laviolette me criait : « Fuyez, mademoiselle, fuyez ! Voici les Iroquois ! » Et je vis une bande de Peaux-Rouges qui allaient fondre sur moi... La peur me donnant des ailes, je courus vers le fort en criant : « Aux armes ! Aux armes ! » (Pause.)

« Devant l'entrée des palissades, je trouvai deux jeunes femmes qui venaient de voir leurs maris tués par les sauvages... Elles couraient ici et là, affolées, les cheveux au vent... Leur ordonnant de rentrer avec moi, je refermai la barrière. Courant au blockhaus, j'aperçus nos deux soldats, La-

bonté et Gachet, prêts à mettre le feu à la poudre pour faire sauter le fort plutôt que de tomber aux mains des Iroquois. Leur arrachant des mains la mèche enflammée, que j'éteignis sous mes pieds, je leur ordonnai de sortir. » (Pause.)

« Je n'avais que 14 ans — mes deux frères étaient encore plus jeunes. Je les appelai et leur dit : « Combattons à mort ! Souvenez-vous que notre père nous a souvent dit qu'un gentilhomme est né pour verser son sang pour Dieu et la patrie ! »... (Pause.) Alors, remplaçant ma coiffe blanche par un chapeau d'homme, j'armai la petite garnison, et je fis réparer une brèche dans l'enceinte de palissades. Puis je fis partir le seul canon du fort, pour avertir les hommes aux champs du danger qu'ils couraient. Le bruit fit peur aux Iroquois, qui reculèrent, mais qui réussirent pourtant à surprendre une partie de nos colons... Dieu ! Nous pouvions

voir le massacre ! (Elle se couvre les yeux un instant.) Les femmes et les enfants emplirent le fort de cris et de lamentations. Je leur fis comprendre qu'ils devaient vaincre leur douleur, pour cacher à l'ennemi que nous étions sans défense. (Pause.)

« Alors je me souvins que j'attendais des visiteurs de Mont-Réal... leur canot devait approcher de notre fort de Verchères. Comment leur faire connaître le péril qui les menaçait ? Les deux soldats refusant à se risquer hors du fort, j'eus moi-même le courage de descendre à la rivière... Les Iroquois, craignant un piège, n'osèrent pas se mettre à la portée de la grosse voix du canon... Je remontai de la rivière avec notre parente, Marguerite, et son mari, Pierre Fontaine. (Pause ; elle reprend son fusil.) A la tombée du jour, je dis à Pierre Fontaine de prendre les deux soldats et de se retirer dans la place la plus forte avec les femmes et les en-

fants... Je montai la garde avec mes frères et Laviolette... La nuit se fit glaciale... La neige et la grêle tombaient. (Marchant.) Le seul bruit était nos pas mesurés et notre « qui-vive ! » auquel répondait le « qui-vive ! » des sentinelles dans la place forte. Les Iroquois crurent le fort plein de soldats. (Pause.)

La longue nuit s'écoula. A l'aube succéda le jour. Et puis encore la nuit. Bravement nous gardions le fort. Patiemment les Iroquois attendaient l'heure de nous attaquer.

« Depuis deux fois vingt-quatre heures, je n'avais ni mangé ni dormi, me tenant aux redoutes, guettant les Iroquois, ou allant à la place forte pour remonter le courage des femmes et des enfants. Mais après ces premiers jours et ces premières nuits terribles, je pus dormir un peu, assise devant une table, mon fusil dans mes bras et ma tête sur mon fusil. (Pause.)

« Le septième jour, avant l'aube, comme je reposais ainsi, mon petit frère Alexandre, qui montait la garde du côté de la rivière, crut entendre un bruit d'avirons frappant l'eau en cadence. « Qui vive ! » cria-t-il aussitôt. Je sursautai, et me levant, je courus aux redoutes. Ne sachant pas que l'alarme avait été donnée à Mont-Réal, et craignant de nouveaux ennemis. « Qui va là ? » fis-je à mon tour. Une voix monta de la rivière : « Nous sommes Français ! c'est de la Monnerie qui vient à votre secours ! » (Pause.)

« Enfin, mon Dieu ! Enfin ! Fini ce siège qui durait depuis six jours et six nuits... finies nos inquiétudes mortelles ! (Pause.)

« Laissant des sentinelles garder l'entrée du fort, je descendis à la rivière. L'aube blanchissait l'horizon... Les canots de nos gens touchaient le rivage... M. de la Monnerie, débarqué le premier, arrivait à moi. (Pause). (Elle salue.)

Lui rendant son salut militaire, et très droite encore, mais bien fatiguée de porter mon fusil subitement devenu lourd, je lui dis :

« Monsieur, je vous rends les armes ! »

« Mademoiselle », répondit-il, « elles sont entre bonnes mains ! »

(Elle sort.)





JEANNE LE BER

BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SULPICE



M. DANI ROQUELEAU

## NOTE BIOGRAPHIQUE

### JEANNE LE BER

Jeanne Le Ber naquit à Montréal, en 1662. Ses parents étaient tous deux originaires de Rouen, en Normandie. Filleule de Jeanne Mance, Jeanne Le Ber fut d'abord confiée à Marguerite Bourgeois, puis envoyée chez les Ursulines de Québec, où sa tante, Marie Le Ber, était religieuse. On dit que les annales du couvent rapportent les actes de pénitence et de mortification de Jeanne. Recluse volontaire, d'abord dans la maison de son père, ensuite chez les religieuses de la Congrégation, elle vécut 35 ans dans une retraite absolue, et d'autant plus remarquable qu'elle ne faisait elle-même partie d'aucun ordre religieux. Elle mourut en 1714.

**COSTUMES** — Pour Jeanne Le Ber, robe grise très ample, ajustée au corsage mais laissée flottante au dos et sur les côtés ; manches qui vont s'élargissant jusqu'aux coudes, où elles sont retournées pour montrer un volant de mousseline blanche. Cheveux couverts d'un léger tissu blanc, (tulle ou dentelle) et par-dessus, une petite mantille de soie noire, nouée au cou. La cousine de Jeanne porte une robe unie, avec un fichu et une coiffe blanche.

**ACCESSOIRES** — Un prie-dieu, une chaise, un livre, un crucifix.





## JEANNE LE BER

MONTRÉAL—1662-1714

(Le rôle de Jeanne Le Ber est un rôle silencieux. C'est sa cousine qui parle pour elle. Au lever du rideau, Jeanne est agenouillée sur un prie-dieu disposé au centre de la scène, vers le fond. Sa cousine est assise au premier plan, à gauche. Elle a un livre ouvert sur les genoux, mais semble distraite. Elle se parle à elle-même, refermant son livre, et regardant souvent Jeanne, toujours immobile et absorbée dans sa contemplation.)

« Durant quinze longues années, j'ai été la fidèle compagne de ma cousine. Maintenant, elle ne me laisse l'approcher que rarement, quand elle se sent trop épuisée pour se servir elle-même... Pendant qu'elle s'absorbe dans la méditation, veillons-la... (Pause.) Comme elle est changée !... Elle est belle encore, mais les mortifications l'ont rendue presque transparente... Pourtant, elle semblait née pour vivre dans le luxe... Fille de Jacques Le Ber, un des marchands les plus riches de la Nouvelle-France, Jeanne est la fil-

leule de Jeanne Mance, l'élève de Marguerite Bourgeois. (Pause.)

« Fort jeune, elle montra son penchant pour la solitude et le silence, bien qu'elle fut gracieuse et de bonne mine, et parlât avec un charme et une facilité qui font encore l'admiration des rares personnes qui ont le privilège de l'entendre... Elle dédaigna toujours les riches toilettes et les fins tissus de France, et à table fut d'une sobriété excessive. (Pause.)

« A peine sortie du couvent, elle se vit entourée d'une coterie de la jeunesse la plus brillante de Mont-Réal... Anxieux de voir leur fille unique bien établie dans le pays, ses parents lui choisirent un mari convenable, mais Jeanne refusa de le recevoir, et exprima à ses parents son vif désir de vivre dans la retraite... Après mûre réflexion, ils consentirent à ce qu'elle en fit l'expérience, dans l'espoir secret de la voir renoncer à son projet. (Pause.)

« Jeanne commença sa vie de recluse en s'enfermant dans sa chambre, où, pendant quinze ans, elle vécut sans communiquer avec la famille excepté par mon entremise ; elle ne sortait que pour assister à la messe tous les matins, à cinq heures... Je l'accompagnais toujours. (Pause.) Pendant la dernière maladie de Madame Le Ber, Jeanne ne se montra pas au lit de la mourante, bien qu'elle eût pour sa mère la plus tendre affection... Elle ne sortit pas non plus de sa chambre quand on ramena à la maison son frère, Jean Le Ber du Chesne, blessé mortellement dans un combat contre les Anglais à Laprairie... Lorsqu'il mourut, Marguerite Bourgeois s'empressa de venir offrir aide et sympathie à la famille éprouvée. Soudain, celle qu'on appelait la sainte recluse apparut parmi eux, remit à Mademoiselle Bourgeois ce qu'il fallait pour ensevelir le mort, pria silencieusement un instant auprès

du corps, et se retira de nouveau dans sa chambre. (Pause.)

« Bien qu'elle eut pratiqué la retraite avec succès dans la maison paternelle, elle aspirait à un genre de vie qui ne l'obligerait pas à sortir pour aller à la messe... Marguerite Bourgeois et sa nouvelle Congrégation de Notre-Dame se proposant de bâtir une chapelle pour leur couvent, Jeanne Le Ber leur offrit de construire cette chapelle à ses propres frais, pourvu qu'on y ajoutât un appartement où elle passerait le reste de sa vie, aussi proche du tabernacle que la lampe du sanctuaire. (Pause.)

« Le projet fut mis à exécution... Tout-à-fait en arrière de l'autel, on a construit un appartement divisé en trois cellules... Dans la première, elle travaille, brodant des chasubles et des ornements d'autels, car elle est très adroite de ses doigts. Dans la deuxième cellule, elle a son lit fait d'une cou-

che de paille. Enfin, dans la troisième cellule, séparée de la chapelle par un grillage, elle peut assister à la messe sans être vue. (Pause.)

« Jeanne partage son temps entre le travail, la méditation et la prière. Le soir, à minuit, elle ouvre sa grille, et entre dans la chapelle du couvent, alors solitaire, pour y prier devant l'autel. (Pause.)

« Dans une cérémonie solennelle, elle a fait vœu de clôture perpétuelle. Ce sacrifice fut très pénible à M. Le Ber ; il y consentit pourtant, et demeura jusqu'à la fin profondément attaché à sa fille. Aussi longtemps qu'il vécut, il profita de la permission qui lui était donnée de rendre visite à Jeanne deux fois par année... Jeanne ne sortit pas de de son ermitage pour assister son père à son lit de mort, mais fut présente au service funèbre derrière le grillage de sa cellule. (Pause.)

« Bien que vivant parfaitement re-

tirée du monde, son exemple se fait sentir au loin... Deux ministres protestants, de passage à Mont-Réal, ayant vu l'ombre de Jeanne derrière sa grille, et entendu son histoire des lèvres de Monseigneur notre évêque, en furent si impressionnés qu'à leur retour dans la Nouvelle-Angleterre, l'un d'eux adjura sa religion pour embrasser celle qui inspire à Jeanne Le Ber sa vie de renoncement et de sacrifice... Ce n'est pas en vain qu'elle est appelée « la sainte recluse de Mont-Réal. »

(Rideau.)

---

Mme DE LA MOTHE-CADILLAC



ALBANI ROCHELEAU

## NOTE BIOGRAPHIQUE

### MADAME DE LA MOTHE-CADILLAC

Marie-Thérèse Guyon, fille de Denis Guyon, bourgeois; naquit à Québec en 1671. A l'âge de 16 ans, elle épousa Antoine de la Mothe, seigneur de Cadillac, Launay et Montet, issu d'une noble famille de Gascogne. M. de Cadillac fut envoyé par Frontenac à Machillimackinac, comme commandeur, en 1694, et fut capitaine des troupes en 1699. Il fonda le fort Pontchartrain, au Détroit, en 1710, et fut gouverneur de la Nouvelle-Orléans de 1713 à 1717. Son épouse l'accompagna dans ses nombreuses expéditions, et le suivit lorsqu'il retourna en France, où il mourut en 1718. De leurs dix enfants, on sait qu'Antoine, l'aîné, entra dans la marine, et fut enseigne de vaisseau. Marie-Thérèse, la cinquième, fut le premier enfant né et baptisé au Détroit.

**COSTUME** — Madame de la Mothe-Cadillac porte une riche toilette de soie, de satin ou de velours. Le corsage est très ajusté. La jupe à paniers. Souliers à talons hauts. Coiffure haute et bouclée. Si on le désire, on peut ajouter au costume une longue et ample collerette de drap. Il n'y a pas d'accessoires.





## Mme DE LA MOTHE-CADILLAC

A LA NOUVELLE-ORLÉANS, 1717

« La pensée de notre prochain départ pour la France m'inspire à la fois de la joie et du chagrin. Je n'ai jamais redouté la vie périlleuse et agitée des avant-postes dans ce Nouveau-Monde où je suis née, et où, depuis plus de vingt ans, j'ai suivi mon mari, au service du Roi.

« D'abord envoyé comme capitaine en Acadie, puis comme commandant à Machillimackinac, M. de La Mothe-Cadillac alla ensuite fonder le fort Pontchartrain, au Détroit. C'est là que nous passâmes nos plus belles années. Les colons se firent nombreux, et notre poste devint propère. (Pause.)

« Notre petit manoir, entouré d'une vaste galerie, faisait face à la rivière, sur laquelle allaient et venaient conti-

nuellement des barques et des canots. Nous vivions en paix avec les Indiens, qui dressaient leurs wigwams tout autour de nous sur la lisière de la forêt.

« Chaque année, durant la belle saison, la pelouse verte qui entourait notre manoir devenait une scène de réjouissances.

« Dans ces assemblées pittoresques on voyait des habitants en tuniques bleues et en pantalons de peau de chevreuil garnis de franges, et portant piqué à la ceinture rouge un long couteau de chasse dans un étui d'argent. Des soldats en uniforme bleu et blanc, et des officiers galonnés d'or et coiffés de chapeaux empanachés contaient fleurette aux dames, qui, dans leurs toilettes claires, avaient l'air d'oiseaux de paradis. (Pause.)

« Heureuse et fière, je circulais dans la foule au bras de mon mari, et accompagnée de notre fils Antoine, un cadet de 15 ans. Bientôt M. de Cadillac,

montant sur la galerie, et levant haut son gobelet d'argent, proposait la santé du souverain. Alors on entendait des cris de « Vive le roi ! » « Vive le seigneur Cadillac du Détroit ! » suivis du refrain chanté en chœur :

« Grand Dieu sauve le Roi !  
Grand Dieu venge le Roi !  
Vive le Roi !  
Que toujours glorieux,  
Louis Victorieux  
Voye ses ennemis  
Toujours soumis.  
Vive le Roi ! »

« Et à cette clameur venait s'ajouter le son des trompettes, le roulement du tambour, et une salve d'artillerie qui allait trouver son écho sur le lac Sainte-Claire. (Pause.)

« Mais, hélas ! L'humeur irascible et cassante de mon mari lui suscita des ennemis. Obligé de se rendre à Mont-Réal pour se défendre dans un procès très long et très coûteux, il lui fallut ensuite vendre notre seigneurie du Dédroit pour en payer les frais.

« On nomma alors M. de Cadillac gouverneur de la Louisiane. Nos quatre années à la Nouvelle-Orléans ont été orageuses. Les Indiens Natchez nous ont fait la guerre, et les Espagnols du Mexique nous ont suscité toutes sortes d'ennuis. (Pause.) Non content de faire le commerce de fourrures, M. de Cadillac a voulu s'enrichir en cherchant des mines d'or et d'argent qui sont restées introuvables, mais qui furent la cause qu'il se brouilla avec le lieutenant-gouverneur, M. Le Moyne de Bienville. J'ai cherché à rétablir la paix, mais n'ai point réussi. La querelle s'est envenimée, et on a fini par nommer un autre gouverneur. (Pause.) Ainsi, notre mission dans le Nouveau-Monde semble achevée. Mais la certitude que nous avons contribué à y étendre le régime français me console et m'inspire un légitime orgueil.

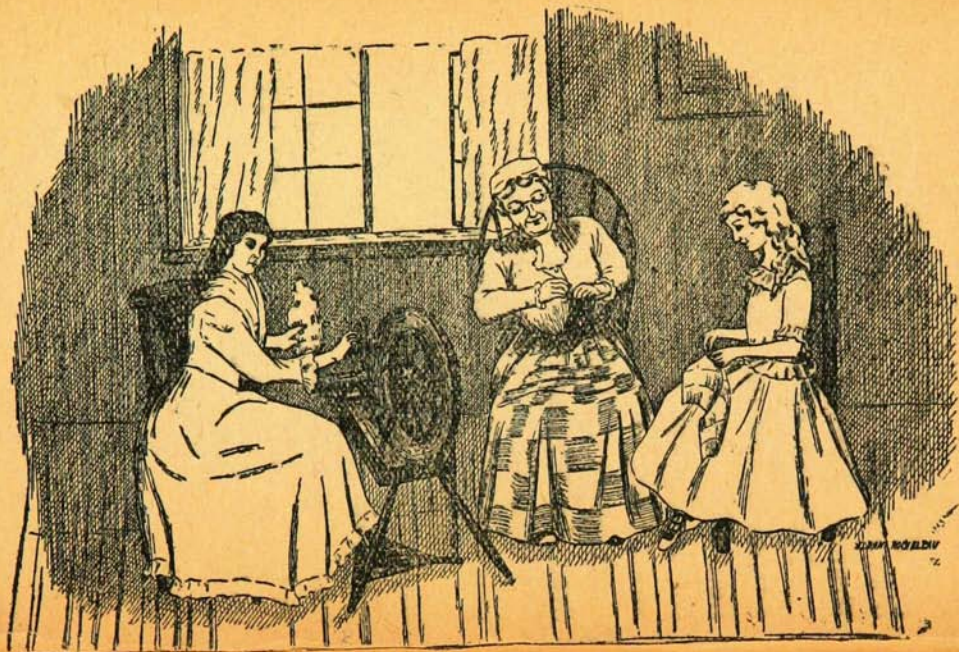
« Qui sait ? Dans notre Castel-Sarrazin, en Gascogne, nous goûterons

peut-être un peu de ce calme que nous n'avons pas connu dans la Nouvelle-France. (Pause.)

« Mais toujours mes pensées, comme autrefois mes pas, suivront l'étendard fleurdelisé dans les forts de l'Acadie, sur les hauteurs de Québec, à l'île de Mont-Réal, sur les Grands Lacs, au riant poste du Détroit, dans les méandres du Mississipi, et jusqu'au Golfe du Mexique... Et là bas comme ici, mes vœux s'uniront aux prières de tant de vaillantes femmes, et monteront vers le ciel, afin que cette terre d'Amérique garde toujours la marque française, comme la cire molle conserve l'empreinte du sceau que lui applique la main du Roi.

(Rideau.)

---





## ÉPILOGUE

NOTE — La scène représente la salle de famille chez un habitant à l'aise des bords du Saint-Laurent, avant la conquête. Les chansons choisies sont toutes populaires et fort anciennes. On peut les chanter en entier, ou n'en donner que les premiers couplets, si on veut abrégé la scène. Le motif de l'épilogue est de faire valoir quelques manières et coutumes du « Bon Vieux Temps ».

ACCESSOIRES — (Une grande chambre carrée.) Au fond, plusieurs fenêtres à deux battants. A droite, un rouet. A gauche, près du mur, une table longue, de construction simple, est recouverte d'un tapis de table tissé, à carreaux. Sur la table, deux chandeliers de cuivre, et un couvrepieds plié dans une corbeille à ouvrage. Plusieurs chaises ayant des sièges en paille sont rangées autour de la chambre. Sur le mur, un miroir antique dans un cadre doré. (On peut ajouter au mobilier si on veut, en ayant soin de conserver le caractère ancien.)

COSTUMES — Pour la mère, jupe en « étoffe du pays » ou en gros drap. Mantelet de cachemire ou de cotonnade. Cheveux gris peignés en bandeaux et recouverts d'un bonnet blanc empesé, et attaché sous le menton. Pour les deux jeunes filles, robes de laine unie ou de cotonnade fleurie, ayant corsages ajustés, boutonnés jusqu'au menton, et jupes plissées, point trop longues. Bas à rayures, de couleurs voyantes. Souliers plats. Leurs cheveux sont tressés, ou flottent sur les épaules, en boucles.

### (UN SOIR DU 23 JUIN, VEILLE DE LA SAINT-JEAN)

(Au lever du rideau, la mère marche dans la salle, un tricot à la main. Elle s'arrête de temps en temps à la fenêtre ouverte, pendant qu'elle chante :)

« A Saint Malo, beau port de mer,  
Trois gros navires sont arrivés.

120 FRANÇAISES D'AMÉRIQUE

Nous irons sur l'eau,  
Nous y prom, promener,  
Nous irons jouer dans l'île... »

Françoise lui répond avec le 2<sup>e</sup> couplet  
(Elle est interrompue par l'entrée de MARIE,  
enveloppée dans une grande collerette à capu-  
chon.)

« Trois gros navires sont arrivés  
Chargés d'avoine, chargés de blé.

LA MÈRE : « Enfin, te voilà !... »

(Pendant que Marie enlève sa collerette, FRAN-  
ÇOISE entre par une autre porte.)

FRANÇOISE : « Tu arrives ? Et que se  
passe-t-il au village ? »

MARIE : « Un grand va-et-vient. Les  
carrioles commencent à arriver, et par  
les fenêtres de l'église, on entend le  
chantre qui s'exerce pour la messe de  
demain. »

(Elles s'asseyent. La mère au milieu, et les  
filles à droite et à gauche. L'une se met à filer,  
et l'autre assemble les carreaux d'un couvrepieds  
au trois-quarts fait.)

MARIE (continuant) : « Monsieur le  
curé m'a envoyée porter une lettre  
chez le seigneur, et on m'a montré le  
pain bénit. »

FRANÇOISE : « Oh ! Est-il beau ? »

MARIE : « Il est brun et doré, et il sent bon comme un gâteau. Il est fait en forme de couronnes et de guirlandes, et il est haut comme ça ! Madame la seigneuresse dit que c'est le plus beau pain bénit qu'elle a jamais offert pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste. »

FRANÇOISE : « Et qui fera la quête durant la grand'messe ? »

MARIE : « Le notaire et sa dame, et la fille du médecin avec un monsieur de Québec. »

(On entend une sonnerie lointaine.)

LA MÈRE : « L'Angelus, mes enfants ! »

MARIE et FRANÇOISE : « Déjà ! »

(Elles se lèvent, restent un instant debout, silencieuses, la tête penchée, puis se rasseient.)

LA MÈRE : « Nos invités vont arriver bientôt. Tout est-il prêt pour les recevoir, Françoise ? »

FRANÇOISE : « Oui, les croquignoles sont faites, et j'ai mis chauffer le fri-cot. »

MARIE (fredonnant, un peu moqueuse) :

« C'est la belle Française, lon gai,  
C'est la belle Française  
Qui veut se marier, ma luron lurette,  
Qui veut se marier, ma luron luré ! »

FRANÇOISE (ripostant) :

« Marianne s'en va-t-au moulin,  
C'est pour y faire moudre son grain,  
A cheval sur son âne,  
Ma p'tit' mamzell' Marianne,  
A cheval sur son âne Catin  
S'en allant au moulin ! »

LA MÈRE : « Allons, allons ! Pas de taquineries ! »

MARIE : « Où donc sont Antoine et Pierre ? »

LA MÈRE : « Tous les hommes sont allés au bois couper des branches de sapin et de cèdre pour la grande flambee qu'on allumera au village tantôt. »

MARIE : « Ah ! J'oubliais le feu de la Saint-Jean ! »

FRANÇOISE : « C'est bien amusant, et bien joli, ce feu qu'on allume dans chaque village, des deux bords du fleuve...

Mais pourquoi donc ces feux de la Saint-Jean ? »

LA MÈRE : « C'est une coutume que nous avons apportée de Normandie... »

FRANÇOISE : « Du vieux pays ? Ça doit être beau, la France... Dommage qu'on n'y soit plus ! »

LA MÈRE : « Mais on y est toujours, ma fille ! Vois-tu, c'est partout la France où il y a des Françaises ! »

(On entend au lointain plusieurs voix chantant « A la Claire Fontaine ». La mère et les filles quittent précipitamment leur ouvrage pour courir à la fenêtre. Il y a alors un jeu de scène à la fenêtre pendant que les voix, toujours chantant, semblent se rapprocher. Après deux ou trois couplets de la « Claire Fontaine », le rideau tombe.)

FINIS

BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SULPICE

**Principales autorités consultées :**

*Histoire du Canada*, GARNEAU.

*Histoire du Canada*, FERLAND.

*Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes*, TANGUAY.

*Œuvres de Francis Parkman*.

*Relations des Jésuites*.

*Vie de Mlle Mance*. Publiée par les Religieuses de l'Hôtel-Dieu.

*History of North America*. University Edition.

*Louisiana Under French Rule*.

*The French in the Heart of America*. JOHN FINLEY.

*Legends of Le Détroit*. HAMLIN.

*Maids and Matrons of New France*.

*Le Costume Historique*, RACINET.

*Encyclopedia of Costume*, PLANCHÉ.

*L'Oublié*, LAURE CONAN.

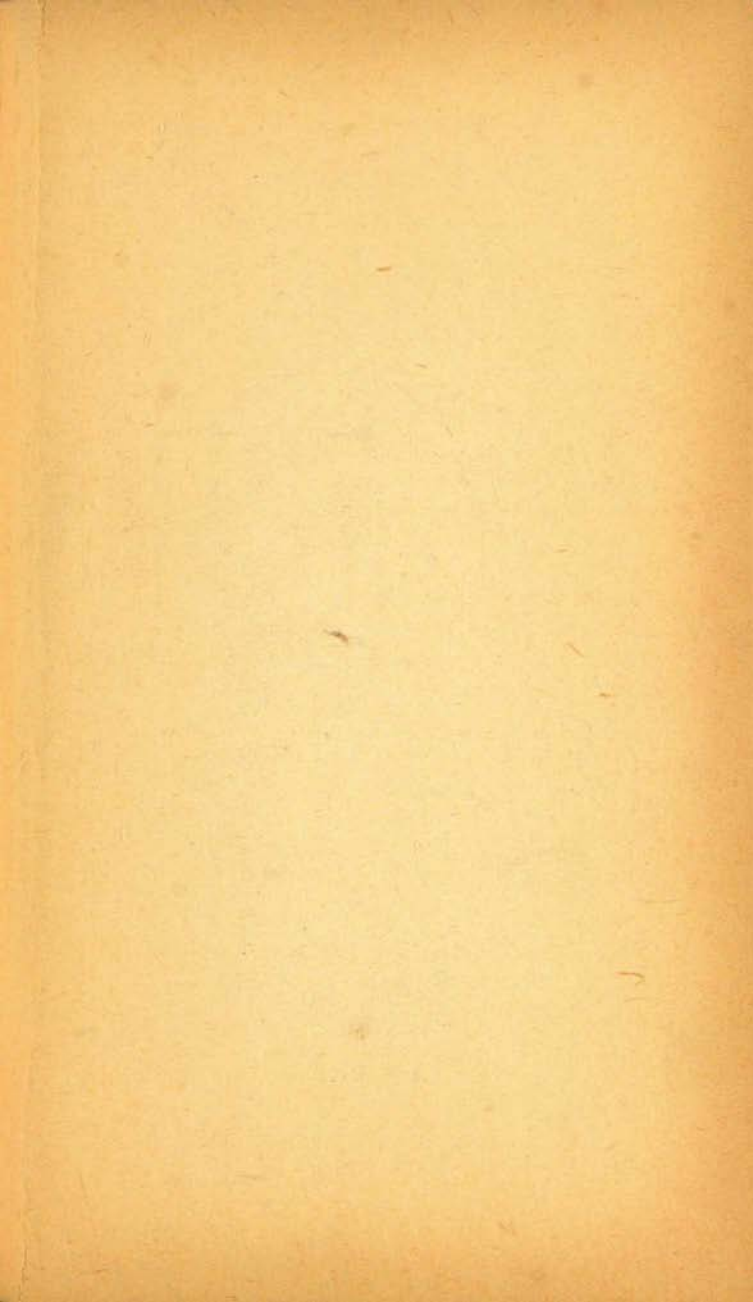
*Articles et brochures sur l'Acadie*, publiés par l'abbé AZARIE COUILLARD-DESPRÉS, de la Société Royale du Canada.

Ainsi que différentes brochures publiées par Georges Mont-orgueil, l'abbé Albert Dion, la Commission des Champs de Bataille Nationaux, etc., etc.

PRINTED IN BELGIUM

IMPRIMÉ EN BELGIQUE

DR. J. B. THAS





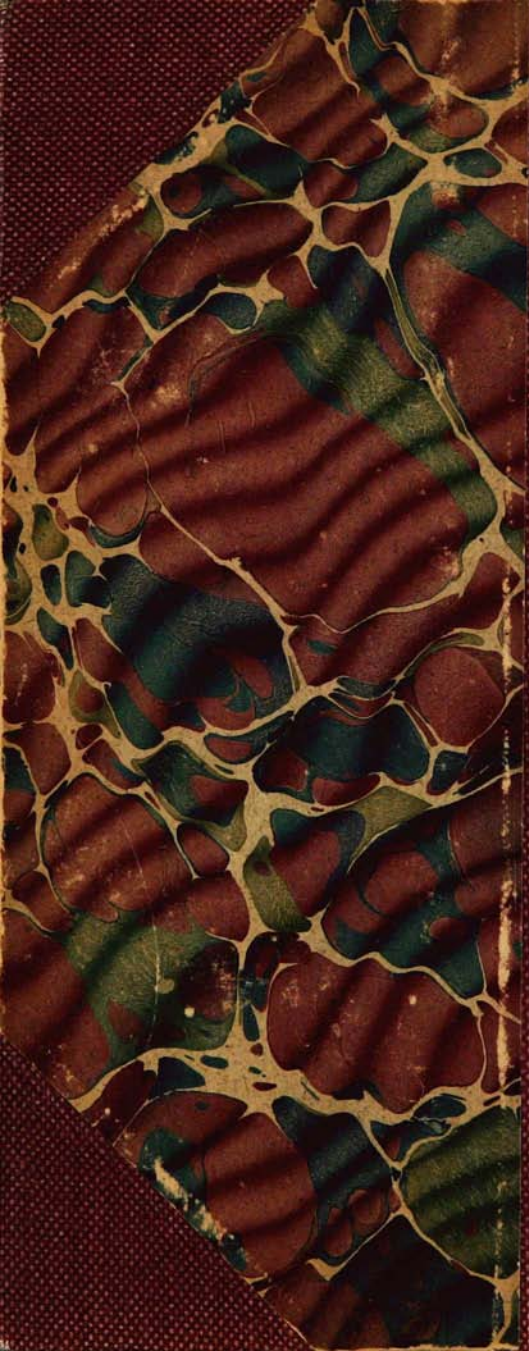




BNQ



000 340 436



Fragment of a white label with illegible text.